L’Amicale nautique de Saint-Goustan a de nombreux projets cette année

L’assemblée générale de l’Amicale nautique de Saint-Goustan, à Auray (Morbihan), a permis de faire le bilan de l’année et de présenter les projets. Le nombre d’adhérents est stable avec trente-quatre personnes, ce qui représente 18 % du nombre de places du port.

L’Amicale nautique de Saint-Goustan, à Auray (Morbihan), a fait l’acquisition l’année dernière de « Satine », un Pen Duick 600 qui a participé à la Semaine du Golfe. | OUEST-FRANCE

Ouest-France Publié le 12/03/2024 à 09h00

Newsletter Auray

Chaque matin, recevez toute l’information d'Auray et de ses environs avec **Ouest-France**

Rassemblés dans la maison de quartier du port d’Auray (Morbihan), vendredi soir 8 mars 2024, les membres de l’Amicale nautique de Saint-Goustan (ANSG), l’association des usagers du port, se sont retrouvés pour faire le point, en présence de Soizic Dubois, directeur du port.

Pour commencer, les membres sortant du conseil d’administration ont été réélus et un nouveau y est entré ; il s’agit de Philippe Brémond. Celui-ci a eu un rôle très actif lors de la Semaine du Golfe 2023, présent pendant les cinq jours de l’événement et skipper de *Satine*, le Pen Duick 600 de l’ASNG. J’aimerais bien initier les membres de l’association, mais pas pour faire des sorties promenade », annonce cet ancien moniteur des Glénant.

34 adhérents

Le nombre d'adhérents est stable avec 34 personnes, ce qui représente 18 % du nombre de places du port. Soizic Dubois m'a expliqué que c'était une bonne représentation, rassure le président, Frédérique Marchand. À Arzal, pour 1 500 places, l'association d'usagers compte seulement 200 membres. Soit une représentation de 13 %, plus faible que l'ANSG.

Pour cette année 2024, l'amicale projette de recommencer ses formations secours et technique, ainsi que des sorties en mer en flottille et des événements festifs. Nous allons commander des gobelets en plastique et anticipons l'interdiction de vente de canettes lors d'événements publics.

Une charte, pas une milice

Autre nouveauté. A cause de l'augmentation des vols sur les pontons et des actes d'incivisme, l'ANSG est en train de rallier les équipes de l'association Plaisanciers vigilants. Il existe une charte, ce n'est pas une milice , précise Patrick Egea, qui prend en main le dossier. Le maître du port est favorable, nous avons vu cela au Crouesty et le mouvement vient du port de Locmiquélic.

L'inflation vous a-t-elle conduit à réduire vos dons aux associations ?

C'est aussi le retour du traditionnel vide-cales et vide-greniers, qui avait été suspendu depuis le Covid et qui se déroulera dimanche 12 mai, sur le quai Martin, avec la possibilité d'y vendre des bateaux de moins de 6 mètres.

Samedi 16 mars 2024, formation mécanique ; **samedi 27 avril**, formation sécurité radeau survie ; **dimanche 12 mai**, de 9 h à 18 h, vide-cales et vide-greniers, quai Abbé-Joseph-Martin à Auray. Tarifs : 12 € (3 mètres linéaires) ; emplacement bateau, 25 € (6 m maximum et uniquement sur remorque). Entrée gratuite. Contact : tél. 06 78 61 64 36 ; courriel, ansg.ay@gmail.com

UPPM revue de presse